



L'obligation d'aller à 64 ans pour sauver le système, un bobard insupportable !

En décembre 2019, lors de la première tentative de réforme censée instaurer un « système par points », ceux qui nous gouvernent, justifiaient la suppression des régimes spéciaux, pour instaurer plus « d'équité entre les salariés ». Aujourd'hui, ils nous parlent de « sauver le régime des retraites par répartition menacé par les déficits ». Le gouvernement part d'un postulat : le recul de l'âge légal de départ à la retraite serait la seule possibilité pour financer les retraites.

Le rapport du COR manipulé... Preuve d'une réforme politique !

Le COR dit dans son dernier rapport : « Les résultats de ce rapport ne valident pas le bien-fondé des discours qui mettent en avant l'idée d'une dynamique non contrôlée des dépenses de retraite ».

Que dit ce rapport ? Concrètement, ce rapport présente 4 scénarios possibles de trajectoires budgétaires pour le régime de retraite actuel, dont un seul présente de forts déficits, sans pour autant créer de périls imminents. Les projections fournies par le gouvernement ne sont que le fruit de l'imaginaire bordé et borné de technocrates.

Preuve en est l'excédent de 3,2 Milliards de la branche retraites en rapport avec le même déficit que le gouvernement avait prévu dans ses projections.



Financement des retraites, les solutions alternatives. !

- **Augmenter les salaires** ce qui augmentera mécaniquement le volume de cotisations.
- **Atteindre l'égalité salariale** quand, en équivalent temps plein, l'écart de salaire entre les hommes et les femmes reste de plus de 16,5 % dans le secteur privé et de près de 14 % dans la fonction publique, selon les chiffres de l'INSEE. Comblers ces écarts de salaires rapporterait 5,5 milliards d'euros de cotisations retraites supplémentaires.
- **Relever le pourcentage de cotisations payées**, plusieurs économistes démontrent par exemple que pour amener le système à l'équilibre d'ici 2027, il faudrait augmenter les cotisations de 0.8 points, ce qui représente 14€ par mois pour un salarié au SMIC. Dans tous les cas, si le gouvernement ne veut pas entendre parler d'une hausse des cotisations, c'est que son objectif n'est pas de rééquilibrer le système : ce qu'il veut vraiment, c'est nous faire travailler davantage, sans mettre à contribution le patronat.
- **Étendre les cotisations à des parties de rémunérations** qui en sont aujourd'hui exemptées, comme la prime Macron ou l'épargne salariale.



La fédération SUD-Rail appelle l'ensemble des travailleurs du rail à se mettre en grève le 31 janvier prochain !
À se réunir en assemblées générales dès le 31 janvier avant les manifestations, mettre en débat une montée en puissance du rapport de force les 7 et 8 février et la grève reconductible par périodes de 24 heures par la suite, à la mi-février !

FÉDÉRATION SUD-Rail - 17 BOULEVARD DE LA LIBÉRATION 93200 ST DENIS
TEL : 01 42 43 35 75 @ : sud.rail.federation@gmail.com FACEBOOK : @sudrailofficiel
FAX : 01 42 43 36 67 INTERNET : www.sudrail.fr TWITTER : @Fede_SUD_Rail